

---

## Chapitre 24

---

# Tenue de registres sur l'usage des pesticides

### Dans ce chapitre

Après avoir étudié ce chapitre, vous serez en mesure de :

1. Décrire l'importance de tenir des registres sur les pesticides.
2. Dresser la liste des renseignements à noter à propos de chaque application de pesticide.
3. Dresser la liste des renseignements à fournir par écrit à l'aide-agricole qui utilise des pesticides de catégorie 2.

### Mots-clés

Registre, application, instructions écrites

### Pourquoi tenir des registres?

Si vous appliquez des pesticides ou si vous supervisez une personne qui en applique, vous devriez tenir des registres sur tous les traitements effectués. Ces registres se révéleront très utiles lorsque vous aurez à déterminer les délais de sécurité après traitement, les délais d'attente avant récolte, le moment de la prochaine application et le choix des réglages des appareils et des doses de pesticide. Vos registres sur les pesticides peuvent aussi protéger les sommes investies dans les cultures. Si vous avez une question ou qu'un problème surgit à propos d'un traitement, vous serez en mesure de démontrer que vous avez utilisé les quantités appropriées et les bonnes procédures en vous référant à vos registres.



Les registres sur les applications de pesticide vous aideront à :

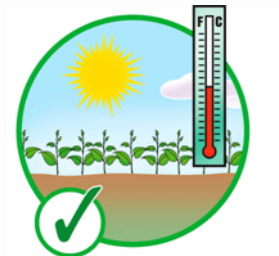
- ▶ évaluer vos résultats;
- ▶ améliorer vos pratiques de lutte antiparasitaire;
- ▶ éviter une mauvaise utilisation des pesticides;
- ▶ acheter uniquement ce dont vous avez besoin;
- ▶ réduire vos stocks de pesticides;
- ▶ démontrer que vous avez fait un usage adéquat en cas de problème de résidus ou de cultures endommagées;
- ▶ déterminer les problèmes d'application et à les résoudre;
- ▶ présenter des documents à l'appui en cas de poursuite judiciaire;
- ▶ planifier vos besoins en pesticides pour la saison suivante (p. ex., la rotation des pesticides).

## Quoi inscrire dans les registres ?



Vos registres sur l'usage des pesticides devraient contenir les informations suivantes :

- ▶ **Date et heure du traitement** : Ces informations sont utiles pour connaître les dates de retour au champ, d'une nouvelle application et de la récolte. Le délai sans traitement avant récolte est le temps qui doit s'écouler entre le dernier traitement de pesticides et la récolte. Il est indiqué sur l'étiquette. En inscrivant la date de traitement de même que le délai d'attente avant récolte, vous pourrez déterminer la **date de récolte la plus hâtive**. Vous pourrez vous référer à ces données les saisons suivantes.
- ▶ **Lieu du traitement** : Cette information permet de déterminer dans quelle mesure le traitement a été efficace. De plus, si vous connaissez la surface qui a été traitée, vous ne risquez pas de la traiter à nouveau.
- ▶ **Ravageur et hôte** : Inscrivez le nom et le stade de développement du ravageur et de l'hôte. Les deux sont importants pour déterminer le choix du pesticide, la dose et le meilleur moment pour le traitement.
- ▶ **Pesticide (marque de commerce et numéro d'homologation de la LPA)** : En cas de déversement, de dommages à des biens, d'intoxication ou de poursuite judiciaire, il est important de connaître le nom du pesticide, sa formulation et le numéro d'homologation de la LPA.
- ▶ **Dose de pesticide** : Cette donnée est utile pour comparer les résultats des différents pesticides ou des diverses doses de pesticide avec le même pesticide. Inscrivez aussi la quantité d'eau utilisée dans le pulvérisateur par hectare.
- ▶ **Groupe du mode d'action** : Cette information vous aide à planifier les stratégies visant à prévenir ou à retarder le développement de la résistance des ravageurs.
- ▶ **Appareil utilisé** (buses, pression, espacement, vitesse) : Indiquez quel appareil et les réglages utilisés pour le traitement. Ces données vous permettront d'évaluer l'efficacité des réglages et vous aideront à décider s'il faudra apporter des changements la prochaine fois. Prenez note aussi du type de buses utilisé et du moment où vous les avez changées. Vous pourrez ainsi mieux évaluer l'usure des buses.



- ▶ **Nom de l'opérateur** : Il est toujours utile d'inscrire le nom de la personne qui a effectué le traitement.
- ▶ **Conditions météorologiques** : Les données sur les conditions météorologiques qui ont prévalu au moment et au lieu d'application pourront vous aider en cas de problèmes avec l'efficacité du pesticide, de dommages à des biens, de dérive, de ruissellement ou de toute autre menace pour l'environnement. Vous devriez noter la vitesse et la direction du vent, la température, l'humidité relative et les quantités de précipitations.
- ▶ **Emplacement des zones vulnérables** : Prenez note des animaux et des plantes dans les environs. Notez la dimension des zones tampons utilisées. Inscrivez tout dommage aux plantes ou aux animaux dans les zones vulnérables. Tentez de déterminer la cause des dommages afin de les prévenir la prochaine fois.
- ▶ **Résultats du traitement** : Inspectez la zone traitée de temps à autre pour constater les résultats du traitement. Vos observations écrites vous aideront à mieux décider dans le futur.



De bons registres doivent :

- ▶ inclure des données qui peuvent être utiles plus tard;
- ▶ être faciles à comprendre; et
- ▶ être faciles à consulter.

Il existe plusieurs tableaux et systèmes de tenue de registres pour y noter les traitements. Vous trouverez à la page suivante un exemple d'un tel tableau.

**Ne faites pas confiance à votre mémoire –**

**Notez tout par écrit !**

Ayez en votre possession un calepin ou un appareil électronique pour y inscrire les informations au jour le jour. Transférez ensuite ces informations dans vos registres permanents, à la maison ou au bureau. Avisez les autres employés où ils peuvent trouver ces informations.

# Registres sur l'usage des pesticides

<b>Date et lieu:</b>		<b>Culture:</b>	
<b>Nom de l'applicateur :</b>		<b>N° ou emplacement du champ:</b>	
<b>Données sur la culture:</b>	<b>Données sur le pesticide:</b>	<b>Données sur l'équipement:</b>	
Stade de croissance:	Nom du produit:	Taux d'application de l'appareil (L/ha):	
	N° hom. LPA:	Classification des buses:	
Conditions de croissance:	N° de lot:	Type de buses:	
	N° Groupe:	Espacement des buses:	
	Adjuvant:	Pression:	
	Dose de pesticide:	Vitesse:	
	Date du prochain traitement:	Autres:	
	Date de récolte la plus hâtive:		
	Délai de sécurité avant retour au champ:		
<b>Données sur les</b>	<b>Données météorologiques:</b>	<b>Autres observations:</b>	
Ravageurs présents:	Vitesse du vent:	Zone tampon:	
Stade de développement:	Direction du vent:	Emplacement des zones vulnérables:	
Seuils:	Température:		
Résultats du dépistage:	Humidité relative:		
	Humidité du sol et précipitation:		
<b>Résultats/Commentaires</b>		<b>Croquis:</b>	

## Instructions écrites pour les aides-agricoles qui utilisent des pesticides de la catégorie 2



Les agriculteurs certifiés qui **supervisent indirectement** des aides-agricoles doivent :

1. Fournir des instructions écrites aux aides-agricoles sur le mélange, le remplissage et l'application des pesticides de la catégorie 2 et
2. Être disponibles pour répondre immédiatement au moyen d'un système de communication efficace et
3. Se présenter dans un délai raisonnable pour intervenir en cas d'urgence.

**Les instructions écrites doivent contenir tous les renseignements exigés par le ministère de l'Environnement et l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario.** L'exemple présenté à la page suivante indique tous les renseignements à fournir. Vous pouvez développer un format adapté à votre ferme, toutefois on doit y retrouver **tous** les renseignements qui figurent dans l'exemple. Si vous le désirez, vous pouvez y inscrire d'autres informations.

Vous pouvez obtenir un exemplaire du document en exemple en anglais, en français ou en espagnol auprès du Programme ontarien de formation sur les pesticides :

- ▶ par téléphone en composant le 1 800 652-8573
- ▶ par courriel à [rcopep@uoguelph.ca](mailto:rcopep@uoguelph.ca)
- ▶ par télécopieur au 519 674-1589

**Directives pour effectuer correctement un traitement pesticide  
(obligatoire pour les produits pesticides de catégorie 2)  
Formulaire que doivent remplir les agriculteurs certifiés**

<b>Exploitation agricole :</b>		<b>En cas d'urgence :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appelez l'agriculteur certifié au : _____</li> </ul> <b>En cas de déversement ou de fuite :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Protégez-vous en premier lieu.</li> <li>• Arrêtez le fonctionnement de tous les appareils.</li> <li>• Informez l'agriculteur certifié et DEMANDEZ DE L'AIDE.</li> <li>• Empêchez le liquide déversé de se propager.</li> </ul> <b>En cas d'empoisonnement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandez tout de suite de l'aide : appelez l'agriculteur certifié.</li> <li>• Veillez à ce que la victime soit à l'aise jusqu'à ce que les secours arrivent.</li> </ul>
<b>Aide-agricole :</b>		
<b>Agriculteur certifié :</b>		
<b>Numéro de la personne-ressource :</b>	<b>Numéro d'une personne-ressource remplaçante :</b>	
		Délai d'attente avant un retour au champ : _____
		Délai d'attente avant récolte : _____

Quantité de pesticide à mettre dans le réservoir				Tracteur / pulvérisateur
Produit pesticide	N° LPA	Catégorie	Quantité	Pulvérisateur :
1.				Tracteur :
2.				Engrenage :
3.				Vitesse :
4.				Pression :
Eau à ajouter au réservoir	--	--		Tours/minute :

Nombre de réservoirs : _____ Superficie du terrain traité : _____ Culture à traiter : _____ Heure au début du traitement : _____ Heure à la fin du traitement : _____ Date du traitement : _____	<b>Quand vous mélangez le produit, vous devez porter : (✓)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Combinaison de travail</li> <li><input type="checkbox"/> Pantalon et chemise à manches longues</li> <li><input type="checkbox"/> Gants à l'épreuve des produits chimiques</li> <li><input type="checkbox"/> Bottes à l'épreuve des produits chimiques</li> <li><input type="checkbox"/> Chapeau imperméable</li> <li><input type="checkbox"/> Tablier à l'épreuve des produits chimiques</li> <li><input type="checkbox"/> Respirateur</li> <li><input type="checkbox"/> Lunettes de sécurité</li> <li><input type="checkbox"/> Masque couvrant le visage</li> <li><input type="checkbox"/> Manteau et chapeau imperméables</li> </ul>	<b>Quand vous épandez le produit, vous devez porter : (✓)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Combinaison de travail</li> <li><input type="checkbox"/> Pantalon et chemise à manches longues</li> <li><input type="checkbox"/> Gants à l'épreuve des produits chimiques</li> <li><input type="checkbox"/> Bottes à l'épreuve des produits chimiques</li> <li><input type="checkbox"/> Chapeau imperméable</li> <li><input type="checkbox"/> Tablier à l'épreuve des produits chimiques</li> <li><input type="checkbox"/> Respirateur</li> <li><input type="checkbox"/> Lunettes de sécurité</li> <li><input type="checkbox"/> Masque couvrant le visage</li> <li><input type="checkbox"/> Manteau et chapeau imperméables</li> </ul>
Signature de l'aide-agricole	Signature et n° certificat de l'agriculteur certifié superviseur	

---

## Exercices de compréhension

---



1. Donnez trois raisons pour lesquelles il est important de tenir de bons registres sur l'usage des pesticides :

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_

2. Votre carnet de poche est suffisant pour suivre adéquatement vos applications de pesticides.

VRAI

FAUX

3. Quand un agriculteur certifié **supervise indirectement** un aide-agricole, il **doit** fournir des instructions écrites quand l'aide-agricole utilise un pesticide appartenant à l'une des catégories suivantes. Laquelle?

a) 2

b) 3

c) 4

